



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2026**

**Délibération n° 39 - 2026 /MK**

**Élection des membres des Commissions municipales thématiques.**

<b>DATE DE CONVOCACTION</b> 10 avril 2026
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>
EN EXERCICE : 35
PRÉSENTS : 30
ABSENTS : 05
PROCURATIONS : 04
VOTANTS : 34

L'an deux mille vingt-six, le jeudi seize avril, le Conseil municipal de la Commune de Kourou, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en salle des délibérations à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Michael RIMANE, Maire.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Michael RIMANE, Mme Claudine RINGUET, M. Enrico BERTHIER, Mme Keila DE PAIVA, M. Albert Frank SAMUELS, Mme Stelly FERNAND-LAURENCIN, M. Benjamin ZULEMARO, Mme Marie-France BANGO, M. Frédéric LLADERES, Mme Mathilde LUBIN, M. Gilles DUFAIL, Mme Myriam SENES, M. Bernard BIREBENT, M. Jean-Paul TONY, M. Jean-Marc BLAIZOT, M. Eric LOUIS, Mme Juliette MONTABORD, Mme Renata BRAGANCE, M. Mafait SEIDE, Mme Ruanny CANTAO DIAS, Mme Inès LINDOR, Mme Karine MONNERA, Mme Christelle PANSA, M. Joseph DORCENA, M. Jean-Aubéric CHARLES, Mme Micheline ANTOINETTE, M. Davy RIMANE, M. Jean-Étienne ANTOINETTE, M. Salim FOUHANE, Mme Laura RINGUET.

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Laurent SALINIER, Mme Martine PAPAIX, Mme Françoise FREDOC, M. François RINGUET, Mme Marlène MABIE.

**PROCURATION :**

M. Laurent SALINIER a donné pouvoir à M. Bernard BIREBENT.  
Mme Martine PAPAIX a donné pouvoir à M. Jean-Aubéric CHARLES.  
M. François RINGUET a donné pouvoir à M. Joseph DORCENA.  
Mme Marlène MABIE a donné pouvoir à Mme Micheline ANTOINETTE.

Les Conseillers Municipaux présents forment la majorité des membres en exercice conformément à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifié par l'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020.

Au vu de l'application des articles L. 2121-14 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance.

**Mme Karine MONNERA** a été nommée à cette fonction qu'elle a acceptée.

**Élection des membres des Commissions municipales thématiques.  
(Rapport n° 2026 – 07 – 03 R/MK)**

Afin de procéder à la désignation des membres appelés à siéger au sein des commissions municipales et des organismes extérieurs, il convient de rappeler les règles applicables en matière de modalités de vote et de représentation proportionnelle.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote pour cette désignation a lieu à bulletin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité du Conseil municipal (CE, 29 juin 1994, n° 120000). Cet article prévoit également que la désignation peut intervenir sans vote lorsqu'une seule candidature est déposée pour chaque poste à pourvoir ou lorsqu'une seule liste est présentée après appel à candidatures. Dans ce cas, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture au Maire.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, l'article L.2121-22 impose que les commissions municipales soient composées de manière à respecter le principe de la représentation proportionnelle, afin de garantir l'expression pluraliste des élus au sein de l'Assemblée communale.

La loi ne fixant pas de méthode précise pour la répartition des sièges, il appartient au Conseil municipal de rechercher une pondération politique qui reflète fidèlement la composition de l'assemblée délibérante et qui assure à chaque tendance représentée la possibilité de disposer d'au moins un siège dans chaque commission. Le Conseil d'État a rappelé que cette répartition n'implique pas nécessairement une stricte proportionnalité arithmétique (CE, 26 septembre 2012, n° 345568).

Je vous demande de procéder au vote.

## **Délibération portant sur l'élection des membres des commissions municipales thématiques.**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le rapport de présentation n° 2026-07-03 R/MK relatif à l'élection des membres des commissions municipales thématiques ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés ;

### **DECIDE**

**DE PROCÉDER** à l'élection des membres des commissions municipales thématiques, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

**DE PROCÉDER** au vote à main levée.

**DE DISTRIBUER** les sièges comme suit, pour chaque commission : 4 (quatre) sièges pour le majorité et 3 (trois) sièges pour l'opposition.

Sont donc désignés par un vote à main levée et à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil municipal qui siégeront dans les différentes commissions communales :

#### **COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme FERNAND LAURENCIN Stelly	Mme LINDOR Inès
Mme MONTABORD Juliette	Mme BRAGANCE Renata
Mme MONNERA Karine	Mme BANGO Marie-France
M. ZULEMARO Benjamin	Mme DE PAIVA Keila
Mme FREDOC Françoise	M. CHARLES Jean-Aubéric
M. RIMANE Davy	Mme ANTOINETTE Micheline
M. ANTOINETTE Jean-Étienne	-

**COMMISSION FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme MONTABORD Juliette	M. DUFAIL Gilles
Mme RINGUET Claudine	Mme BRAGANCE Renata
Mme LINDOR Inès	M. BLAIZOT Jean-Marc
M. BERTHIER Enrico	Mme DE PAIVA Keila
M. RINGUET François	Mme FREDOC Françoise
M. RIMANE Davy	Mme ANTOINETTE Micheline
M. ANTOINETTE Jean-Étienne	-

**COMMISSION CULTURE - ÉVÉNEMENTS**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme MONNERA Karine	Mme DE PAIVA Keila
Mme LUBIN Mathilde	M. ZULEMARO Benjamin
Mme BRAGANCE Renata	Mme SENES Myriam
M. SAMUELS Albert Frank	Mme BANGO Marie-France
M. CHARLES Jean-Aubéric	Mme FREDOC Françoise
Mme MABIE Marlène	Mme ANTOINETTE Micheline
M. ANTOINETTE Jean-Étienne	-

**COMMISSION SPORT - JEUNESSE**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. ZULEMARO Benjamin	M. BERTHIER Enrico
Mme MONNERA Karine	Mme BANGO Marie-France
M. BLAIZOT Jean-Marc	M. TONY Jean-Paul
Mme MONTABORD Juliette	Mme RINGUET Claudine
M. DORCENA Joseph	M. RINGUET François
Mme MABIE Marlène	Mme ANTOINETTE Micheline
M. FOUHANE Salim	-

**COMMISSION CADRE DE VIE**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. LLADERES Frédéric	Mme FERNAND LAURENCIN Stelly
M. TONY Jean-Paul	Mme DE PAIVA Keila
M. SEIDE Mafait	M. BLAIZOT Jean-Marc
Mme LINDOR Inès	Mme MONTABORD Juliette
Mme PAPAIX Martine	M. CHARLES Jean-Aubéric
Mme ANTOINETTE Micheline	M. RIMANE Davy
Mme RINGUET Laura	-

**COMMISSION POLITIQUES ÉDUCATIVES**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme PANSAS Christelle	M. ZULEMARO Benjamin
Mme BANGO Marie-France	Mme LINDOR Inès
M. SAMUELS Albert Frank	Mme MONTABORD Juliette
Mme FERNAND LAURENCIN Stelly	M. BERTHIER Enrico
Mme FREDOC Françoise	Mme PAPAIX Martine
Mme MABIE Marlène	Mme ANTOINETTE Micheline
M. FOUHANE Salim	-

**COMMISSION SOCIALE – INCLUSION – SANTÉ**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme CANTAO DIAS Ruanny	Mme SENES Myriam
M. SALINIER Laurent	M. ZULEMARO Benjamin
Mme BRAGANCE Renata	Mme MONTABORD Juliette
Mme LUBIN Mathilde	Mme FERNAND LAURENCIN Stelly
Mme PAPAIX Martine	M. CHARLES Jean-Aubéric
Mme MABIE Marlène	Mme ANTOINETTE Micheline
Mme RINGUET Laura	-

**COMMISSION URBANISME – FONCIER**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. BERTHIER Enrico	M. SEIDE Mafait
M. DUFAIL Gilles	M. BLAIZOT Jean-Marc
M. LLADERES Frédéric	M. BIREBENT Bernard
M. TONY Jean-Paul	Mme DE PAIVA Keila
M. RINGUET François	Mme FREDOC Françoise
M. RIMANE Davy	Mme ANTOINETTE Micheline
M. FOUHANE Salim	-

Pour extrait conforme à l'original.

Kourou, le 16 avril 2026

**Le Maire,**

  
**Michael RIMANE**



Le Maire de la Ville de Kourou soussigné  
Certifie que la présente délibération  
A été transmise au Préfet de la Guyane  
Le 16 avril 2026  
Et publiée le 12 mai 2026

**Le Maire,**

  
**Michael RIMANE**



Délibération n° 39 - 2026 /MK Élection des membres des Commissions municipales thématiques